Fiche signalétique Accurate Herbicide

FDS n°: FO002183-A

Date de révision : 2021-03-24

Format: NA Version 1.01



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Accurate Herbicide

Autres moyens d'identification

Code du Produit FO002183-A

Synonymes METSULFURON-METHYL:

 $methyl\ 2\hbox{-}[[(4\hbox{-}methoxy\hbox{-}6\hbox{-}methyl\hbox{-}1,3,5\hbox{-}triazine\hbox{-}2\ yl)aminocarbonyl]aminosulfonyl] benzoate$

(CAS name);

methyl 2-(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazine-2-ylcarbamoylsulfamoyl)benzoate (IUPAC

name)

Ingrédient(s) actif(s) Metsulfuron-methyl

Famille chimique Sulfonylurea

PCP # 29242

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

Adresse du fournisseur

FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104

(215) 299-6000 ((Informations générales)

msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :

800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)

(703)-527-3887 (CHEMTREC - PCV - Reste du monde)

Urgences médiçales :

800-331-3148 (États-Unis et Canada)

651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 2021-03-24

Version 1.01

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

| Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards) | Catégorie 4 |
|--|--------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2B |

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Avertissement

Mentions de danger

H332 - Nocif par inhalation

H320 - Provoque une irritation des yeux

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



Conseils de prudence - Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P391 - Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique Sulfonylurea.

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|--|------------|------------|
| Metsulfuron-methyl | 74223-64-6 | 60 |
| Kaolin | 1332-58-7 | 1-5 |
| Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde | 9084-06-4 | 1-5 |
| condensate, sodium salt | | |

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 2021-03-24

Version 1.01

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour

connaître le traitement approprié.

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant Contact avec la peau

15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le

traitement approprié.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance;

> puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement

approprié.

Ingestion Appelez un centre antipoison ou un médecin immédiatement. Ne donnez pas un liquide à

boire à la personne. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche

d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Aucun signe ou symptôme connu / observé d'exposition à court terme (aigu). Une exposition prolongée ou répétée (chronique) peut provoquer des effets néfastes sur les

reins.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière. Évitez les jets Agents extincteurs appropriés

puissants.

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx), La décomposition thermique

peut provoquer le dégagement de gaz et vapeurs irritantes et toxiques.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Ne devrait pas être sensible à l'impact mécanique.

Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une

source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources Précautions personnelles

d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Divers Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance

téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du

produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Précautions pour le protection de

l'environnement

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher d'autres fuites ou

déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éloignez les gens et les

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 2021-03-24

Version 1.01

animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement

Endiguer pour confiner le déversement et absorber avec absorbant non combustible tel que l'argile, le sable ou le sol. Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

Méthodes de nettoyage

Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de libération. Arrêtez le déversement à la source s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber les matériaux renversés avec du matériau absorbant inerte et non combustible, tel que du sable. Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Pour un déversement d'eau, confiner le déversement immédiatement avec des flèches. Les grands déversements qui s'enfoncent dans le sol doivent être déterrés, placés dans des récipients adaptés et éliminés de façon appropriée (voir la section 13). Aviser les autorités compétentes au besoin.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Porter un équipement de protection personnelle. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter

le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Maintenir

le récipient fermé de manière étanche. Laver à fond après manutention.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des

surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Garder sous clef.

Produits incompatibles Agents oxydants forts, Alcalis

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH | Mexique |
|-----------------------|--------------------------|---------------------------|--|-----------------------------------|
| Kaolin | TWA: 2 mg/m ³ | TWA: 15 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ | Mexico: TWA 10 mg/m ³ |
| (1332-58-7) | _ | TWA: 5 mg/m ³ | TWA: 5 mg/m ³ | Mexico: STEL 20 mg/m ³ |
| Nom chimique | Colombie-Britannique | Québec | TLV-TWA pour l'Ontario | Alberta |
| Kaolin (1332-58-7) | TWA: 2 mg/m ³ | TWA: 5 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ respirable | TWA: 2 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez

l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de

pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial. Maintenir un bain oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

baili oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.

Protection des mainsGants imperméables. Porter des gants longs résistant aux produits chimiques, tels que le stratifié barrière, le caoutchouc butyle ou le caoutchouc nitrile. Les temps de rupture de ces

matériaux pour le produit sont inconnus. En général, cependant, l'utilisation de gants de protection ne donnera qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures dans les gants et la contamination croisée peut facilement se produire. Il est

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 2021-03-24

Version 1.01

recommandé de limiter le travail à faire manuellement et de changer les gants

fréquemment. Veillez à ne rien toucher avec des gants contaminés. Les gants usagés

doivent être jetés et ne pas être réutilisés.

Protection respiratoire En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de

protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni en accord avec les règlements locaux en vigueur.

Mesures d'hygiène De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des

yeux et de la peau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les

vêtements de la maison.

Informations générales Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs

d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect solide État physique solide Couleur Blanc cassé

odeurFaint, semblable à un esterSeuil olfactifAucun renseignement disponible

pH 3.9 (solution à 1 %)
Point de fusion/point de congélation 162 °C / 323.6 °F
Point/intervalle d'ébullition Se décompose

Point d'éclair > 150 °C / > 302 °F : vase clos Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Pression de vapeur8.3 x 10-13 mm Hg @ 20°CDensité de vapeurAucun renseignement disponibleDensitéAucun renseignement disponible

Densité 1.31 g/mL

Solubilité dans l'eau Miscible dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible

Coefficient de partage Kow = 0.018; log Kow = -1.7 @ pH 7 & 25°C

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité, cinématique
Viscosité, dynamique
Propriétés explosives

Aucun renseignement disponible

Propriétés comburantes Aucun connu

Masse moléculaire Aucun renseignement disponible

Masse volumique apparente 10.92 lb/gal

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions Aucun dans des conditions normales de traitement.

dangereuses

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter Chaleur (températures au-dessus du point d'éclair), étincelles, points d'inflammation,

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 2021-03-24

Version 1.01

flammes, électricité statique

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Alcalis.

Produits de décomposition Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre, Une décomposition

dangereux thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

 DL50 orale
 > 2000 mg/kg (rat)

 DL50 épidermique
 > 2000 mg/kg (rat)

 CL50 par inhalation
 > 3.75 mg/l (rat) 4 heures

Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Sensibilisation Composants ne sont pas attendus a la sensibilisation.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Inhalation: Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires

supérieures.

Les symptômes du contact avec la peau peuvent inclure une rougeur, des démangeaisons

et un gonflement.

Yeux: Peut provoquer une irritation modérée à sévère des yeux. Peut causer des

dommages cornéens.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes comprennent des douleurs, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et d'autres effets du

système nerveux central.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagénicité Ne devrait pas être mutagène chez l'homme

Cancérogénicité Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Ne pas avoir d'effets sur la reproduction.

Tératogénicité
Ne devrait pas être un teratogène.

STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Yeux, Peau, Appareil respiratoire, Appareil digestif, Système nerveux central (SNC).

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Persistance et dégradabilité Metsulfuron-méthyl: Modérément persistant. Ne s'hydrolyse pas facilement.

Bioaccumulation Metsulfuron-methyl: La substance a un faible potentiel de bioaccumulation dans

l'environnement.

Mobilité Metsulfuron-methyl: Mobile, Peut atteindre les eaux souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 2021-03-24

Version 1.01

contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

<u>ICAO/IATA</u> Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé
Oui
Danger chronique pour la santé
Oui
Risque d'incendie
No
Risque de décompression soudaine
No
Danger de réaction
No

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

MISE EN GARDE

Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau.

Provoque une irritation oculaire modérée.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou utiliser les toilettes.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 2021-03-24

Version 1.01

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|--------------|------------|---------------|--------------|
| Kaolin | Χ | X | Х |
| 1332-58-7 | | | |

Inventaires internationaux

| Nom chimique | Inventai re TSCA (États-U nis d'Améri que) | (Canada) | EINECS/ELINC S (Europe) | ENCS (Japon) | Chine (IECSC) | KECL (Corée) | PICCS (Philippines) | AICS (Australie) |
|---|--|----------|----------------------------|-----------------|------------------|--------------|------------------------|---------------------|
| Metsulfuron-methyl 74223-64-6 | | | | | Х | | | |
| Kaolin 1332-58-7 | Х | Х | X | Х | Х | Х | Х | Х |
| Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde condensate, sodium salt 9084-06-4 | Х | Х | | Х | Х | X | Х | Х |

| Nom chimique | État cancérogène Mexique | |
|--------------|--------------------------|-----------------------------------|
| Kaolin | | Mexico: TWA 10 mg/m ³ |
| | | Mexico: STEL 20 mg/m ³ |

Canada

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC. Ce produit est un produit antiparasitaire et n'est pas réglementé comme produit contrôlé en vertu de la Loi sur les produits dangereux (LPD). Toutefois, à des fins de référence seulement, ce produit aurait la classification suivante de WHMIS si elle était réglementée comme un produit contrôlé sous HPA:

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques



| 10. AUTRES INFORMATIONS | | | | | |
|-------------------------|-----------------------------|------------------|-------------------|--------------------------------|--|
| NFPA | Risques pour la santé | Inflammabilité 1 | Instabilité 0 | Dangers physico-chimiques - | |
| HMIS | Risques pour la santé 2* | Inflammabilité 1 | Danger physique 0 | Protection individuelle X | |

16 ALITRES INFORMATIONS

^{*}Indique un risque chronique pour la santé

FDS n°: FO002183-A Date de révision: 20121-03-24 Version 1.01

Date de révision : 2021-03-24

Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés. Fin de la fiche signalétique